

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0                      FR / FR                      Date de révision: 23.08.2023                      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Mastic pour carrosserie/produit de rebouchage

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation industrielle, utilisation professionnelle, utilisation par le public

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

##### **Société**

*SOLOPLAST-VOSSCHEMIE  
37, Rue du Pré Didier  
ZI  
38120 FONTANIL-CORNILLON*

*Tél. : 04 76 75 42 38  
Fax : 04 76 56 14 49  
E-Mail : info@soloplast.fr*

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Téléphone : *INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59  
<http://www.centres-antipoison.net>*

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version 3.0 FR / FR Date de révision: 23.08.2023 Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

##### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

##### Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version 3.0 FR / FR Date de révision: 23.08.2023 Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange  
contient  
Résine

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
vinyltoluène	25013-15-4 246-562-2 01-2119622074-50, 01-2120106403-73	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version  
3.0

FR / FR

Date de révision:  
23.08.2023

Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée:  
05.09.2019

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	
Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]	Non attribuée 911-490-9 01-2119979579-10	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	<b>&gt;= 0,1 - &lt; 0,25</b>
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Talc	14807-96-6 238-877-9		<b>&gt;= 30 - &lt; 50</b>

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.  
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0      FR / FR      Date de révision: 23.08.2023      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.
- 

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre sèche  
Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.
- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### **5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
3.0	23.08.2023	16.06.2022
FR / FR		Date de la première version publiée: 05.09.2019

être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Enlever toute source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Ne pas rincer à l'eau.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Porter un équipement de protection individuel.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter l'inhalation de poussière, de particules, d'aérosols ou de brouillards résultant de l'application de ce mélange.  
Éviter d'inhaler la poussière de ponçage.

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version 3.0 FR / FR Date de révision: 23.08.2023 Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Talc	14807-96-6	TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC
Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes				
vinyltoluène	25013-15-4	VME	50 ppm 240 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m <sup>3</sup> (Titane)	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
vinyltoluène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,82 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1,65 mg/kg p.c./jour
	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	0,595 mg/kg

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version  
3.0

FR / FR

Date de révision:  
23.08.2023

Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée:  
05.09.2019

	teurs		systemiques	p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	0,595 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	1,03 mg/m3
Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	9,8 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	1,4 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	2,9 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau, Oral(e)	Long terme - effets systemiques	0,83 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
vinyltoluène	Eau douce	0,000319 mg/l
	Eau de mer	0,000032 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,032 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0032 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,00621 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées (STP)	5,92 mg/l
Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]	Eau douce	0,048 mg/l
	Eau de mer	0,005 mg/l
	Station de traitement des eaux usées (STP)	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg
	Sédiment marin	0,12 mg/kg
	Sol	0,21 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains



## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0      FR / FR      Date de révision: 23.08.2023      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

Matériel : Caoutchouc fluoré  
Délai de rupture : > 480 min  
Épaisseur du gant : >= 0,4 MM  
Directive : DIN EN 374  
Indice de protection : Classe 6

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 480 min  
Épaisseur du gant : >= 0,4 MM  
Directive : DIN EN 374  
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Protection préventive de la peau  
Les gants en butyle ne conviennent pas. Éviter les gants en caoutchouc naturel.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.  
Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.  
Ponçage à sec, utilisation de chalumeaux et/ou travaux de soudure sur la matière durcie peuvent générer des poussières ou fumées toxiques.

Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0      FR / FR      Date de révision: 23.08.2023      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	:	pâte
Couleur	:	blanc
Odeur	:	aromatique
Point de fusion/point de congélation	:	-76,8 °C Littérature value vinyltoluene
Point/intervalle d'ébullition	:	168 °C Littérature value vinyltoluene
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	6,1 % (v) Littérature value vinyltoluene
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,9 % (v) Littérature value vinyltoluene
Point d'éclair	:	53 °C Littérature value vinyltoluene
Température d'auto-inflammation	:	575 °C Littérature value vinyltoluene
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	2 hPa (20 °C) Littérature value vinyltoluene

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 16.06.2022
3.0	23.08.2023	Date de la première version publiée: 05.09.2019
FR / FR		

Densité : env. 1,9 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### **9.2 Autres informations**

Explosifs : Non explosif  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Inflammabilité (liquides) : Inflammable

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Éviter les agents démarreurs qui forment des radicaux, les peroxydes et les métaux réactifs.  
Une polymérisation peut se produire. La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des conteneurs.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts  
initiateurs de polymérisation

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0                      FR / FR                      Date de révision: 23.08.2023                      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

##### **Composants:**

##### **vinyltoluène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.375 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 16,89 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 4.585 mg/kg

##### **Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 619 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

##### **Talc:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version  
3.0

FR / FR

Date de révision:  
23.08.2023

Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée:  
05.09.2019

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

##### **vinyltoluène:**

Evaluation : Irritant pour la peau.  
Résultat : Irritation de la peau

### **Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:**

Résultat : Irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

##### **vinyltoluène:**

Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Résultat : Irritation modérée des yeux

### **Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:**

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### **Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Espèce : Souris  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : positif

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version  
3.0

FR / FR

Date de révision:  
23.08.2023

Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée:  
05.09.2019

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **vinyltoluène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

#### **vinyltoluène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 5,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9,3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 0,319 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène

Version 3.0 FR / FR Date de révision: 23.08.2023 Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,25 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

### Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **vinyltoluène:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 36,7 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **vinyltoluène:**

Bioaccumulation : Concentration: 86,7 mg/l

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0                      FR / FR                      Date de révision: 23.08.2023                      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau                      :    log Pow: 3,44

### **Masse de réaction du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol et de l'éthanol 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau                      :    log Pow: 2,17 (20 °C)

### **Talc:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau                      :    log Pow: -9,4 (25 °C)  
pH: 7

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

Evaluation                      :    Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation                      :    La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire                      :    Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit                      :    ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version		Date de révision:	Date de dernière parution: 16.06.2022
3.0	FR / FR	23.08.2023	Date de la première version publiée: 05.09.2019

- Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés** : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Entreposer les récipients et les mettre à disposition pour le recyclage du matériel en accord avec les réglementations locales.  
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Code des déchets** : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

<b>ADN</b>	: UN 1866
<b>ADR</b>	: UN 1866
<b>RID</b>	: UN 1866
<b>IMDG</b>	: UN 1866
<b>IATA</b>	: UN 1866

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	: RÉSINE EN SOLUTION
<b>ADR</b>	: RÉSINE EN SOLUTION
<b>RID</b>	: RÉSINE EN SOLUTION
<b>IMDG</b>	: RESIN SOLUTION
<b>IATA</b>	: Resin solution

#### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 3	
<b>ADR</b>	: 3	
<b>RID</b>	: 3	
<b>IMDG</b>	: 3	

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0      FR / FR      Date de révision: 23.08.2023      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

**IATA** : 3

### **14.4 Groupe d'emballage**

#### **ADN**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

#### **ADR**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

#### **RID**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

#### **IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

#### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

#### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

#### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0      FR / FR      Date de révision: 23.08.2023      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

### **IMDG**

Polluant marin : non

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version 3.0                      FR / FR                      Date de révision: 23.08.2023                      Date de dernière parution: 16.06.2022  
Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 25, 65
- Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR
- Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331
- Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): < 250 g/l  
Teneur en COV pour le produit en configuration prêt à l'emploi.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

---

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour phrase H**

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Texte complet pour autres abréviations**

- Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 16.06.2022
3.0	23.08.2023	Date de la première version publiée: 05.09.2019
FR / FR		

---

2004/37/EC	:	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2004/37/EC / TWA	:	moyenne pondérée dans le temps
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

#### **Classification du mélange:**

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315

#### **Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

## **YACHTCARE Mastic polyester spécial sous ligne de flottaison sans styrène**

Version		Date de révision:	Date de dernière parution: 16.06.2022
3.0	FR / FR	23.08.2023	Date de la première version publiée: 05.09.2019

---

Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé- ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR